

LE PAYSAN DANS LA LOGIQUE DE L'EXPERT.

Pierre ACHARD
"Langage et Société".

1. *Un monde sans paysan ?*

Commençons par une citation :

.1. "La mise en place de centres "d'éducation rurale" offrirait à des effectifs croissants de jeunes gens n'ayant pas accédé à l'enseignement secondaire la possibilité de devenir des agriculteurs de bonne productivité et de travailler à la rénovation du monde rural".

Cette citation est tirée d'un échantillonnage de textes d'économie de l'éducation, d'une longueur d'environ 20.000 mots, constitué il y a une quinzaine d'années et dont j'ai analysé par ailleurs divers aspects de construction discursive. Ce passage ne présente rien de spécialement remarquable, à l'exception de la présence du mot "agriculteur" qui se trouve ne figurer que dans cette unique phrase. Quant au mot "paysan", il est carrément absent du corpus (ainsi, d'ailleurs, que le mot "ouvrier"). Sans vouloir trop inférer d'un corpus aussi court, cette absence pose néanmoins quelques problèmes qu'il est utile de cerner pour comprendre comment la logique d'expert contribue à définir et catégoriser ces "paysans" dont les textes parlent pourtant, mais sans les désigner par ce terme.

Un autre passage du corpus utilise les termes "cultivateur" et "éleveur", dans la phrase suivante :

.2. "Par contre, une simple estimation, en fonction des objectifs du plan, du nombre respectif de cultivateurs, éleveurs, artisans et commerçants traditionnels que l'on a les moyens de faire accéder à une qualification et, par conséquent, à une productivité plus grande, suffit".

Une lecture intuitive de ces deux citations donne une impression de similitude qui repose sur une série d'équivalences implicites qui ne sont pas faciles à cerner rigoureusement. Il est clair que nous avons rapproché ces deux passages en supposant une certaine équivalence entre "paysans" qui nous manque et "agriculteurs", "cultivateurs", "éleveurs" qui figurent chacun une fois. A ce niveau d'informalité, il est licite de rapprocher "nombre" et "effectif". Les deux citations ont peu de vocabulaire commun : quelques formes de mots grammaticaux (à, des, l', de), deux verbes dont un auxiliaire (avoir, accéder) et un seul substantif, "productivité".

On mettra en parallèle "devenir des agriculteurs de bonne productivité" et "accéder à une qualification et, par conséquent, à une productivité plus grande. Considérant ces deux syntagmes comme en relation de paraphrase, on peut faire un certain nombre de remarques :

- a) "accéder à une productivité plus grande" et "devenir des agriculteurs de bonne productivité" sont proches ; il y a cependant un problème au niveau des actants subissant le procès. Ceux qui "accèdent à une productivité plus grande" sont des "cultivateurs, éleveurs, artisans et commerçants traditionnels", alors que ceux qui "deviennent des agriculteurs de bonne productivité" sont des "jeunes gens".
- b) ni "accéder", ni "devenir" ne sont présentés comme actes directs des "agriculteurs, etc." ou des "jeunes gens", mais comme actes indirects de l'énonciateur qui "met en place" quelque chose qui "offrirait la possibilité de" ou qui, en tant que "on", "a les moyens de faire...".
- c) les jeunes gens qui ont la possibilité (grâce aux "Centres d'Education Rurale") de "devenir des agriculteurs de bonne productivité" sont ceux qui n'ont "pas accédé à l'enseignement secondaire". Ceci peut se mettre en parallèle avec le fait que les "cultivateurs, éleveurs, artisans et commerçants" sont "du secteur traditionnel". Il y a bien sûr ambiguïté textuelle concernant la portée de ce complément : complète-t-il les seuls "commerçants" ou les quatre catégories mentionnées ? Il est cependant clair à l'intuition du lecteur que si ambiguïté il y a, elle ne porte pas sur l'applicabilité du complément mais sur le caractère redondant ou non de la précision : opter pour un rattachement étroit (seuls les "commerçants" étant du secteur "tradi-

tionnel"), c'est considérer que tous les "cultivateurs" s'y rattachent, alors que le rattachement "large" implique simplement que les "cultivateurs" ne sont pas tous traditionnels (1).

En forçant un peu les textes, on peut ainsi induire que ceux qui "restent" (le terme n'est pas attesté ici) agriculteurs sont ceux qui n'accèdent pas à l'"enseignement secondaire". Que, par contre, ceux qui "accèdent à une qualification" cessent d'être des "cultivateurs du secteur traditionnel", ceux-ci n'ayant pas une bonne productivité. Pour accéder à une "productivité plus grande", ils doivent passer ("par conséquent") par une "qualification" qui reste cependant de niveau intermédiaire entre le primaire et le secondaire.

Notre ensemble de deux citations s'organise donc peu à peu dans une logique où :

- ne pas accéder à l'enseignement secondaire implique (dans un contexte particulier) devenir agriculteur;
- pour les jeunes gens (dont il est question) les centres d'éducation rurale offrent la possibilité de devenir des (agriculteurs) de bonne productivité;
- pour des (paysans) traditionnels, accéder à une qualification entraîne une productivité plus grande;
- (à partir du point de vue qui implique les jeunes gens) il y a une relation de consécution ordonnée ("et") entre "bonne productivité" de certains et "rénovation du monde rural";
- l'initiative de cette rénovation trouve sa source dans l'acte d'énonciation de l'expert : c'est l'énonciateur du texte .2. représenté par "on". ("On a les moyens de faire accéder...") ou celui du texte .1., supposable par la nominalisation initiale ("la mise en place" implique un metteur en place), mais où l'écart entre l'expert et le politique se trouve explicité par l'usage du futur distancié de l'irréel ("offrirait") (2);
- du point de vue de l'expert, et par conséquent, du point de vue que l'expert assigne au politique, les (paysans), si l'on retient ce mot comme méta-terme pour "jeunes gens", "agriculteurs", "cultivateurs, éleveurs, artisans et commerçants traditionnels", sont avant tout à saisir comme "effectifs", ou "nombre". De plus, cette opération de (décompte) ne s'exerce ici que par rapport à une (frontière) : celle qui sépare le "traditionnel" de la "rénovation" ;

- par un saut que d'autres passages du corpus justifient, on peut alors voir que pour les experts du sous-domaine d'où le corpus a été tiré, les (paysans) constituent bien une "ressource humaine" et n'accèdent à un statut économique qu'à travers un processus de (modernisation) ici désigné comme "rénovation" ;
- pris dans la quantité en amont par le nombre, les (paysans) le sont aussi, en aval, par la "productivité" ;
- dans ce double mouvement de réduction comptable (lié bien entendu aux techniques de la comptabilité nationale), les (paysans) ne perdent pas totalement leur statut agentif, se trouvant à la source de "devenir" dans la citation .1. et d'"accéder" dans la citation .2.. Mais ce statut agentif ne porte ni sur la gestion du nombre (faisant écran par enchassement entre l'énonciateur et le (paysan), ni sur la productivité (liée dans le premier texte au type de place dans la nomenclature que peuvent "devenir" les "jeunes gens", et dans le second à la "qualification" à laquelle les (paysans) pourront "accéder").

Nos inférences ne traitent cependant que la notion de (paysan), dont les parenthèses notent qu'il s'agit ici d'un terme de métalangage introduit par moi, à travers un réseau de synonymie très restreint. Il est clair que le corpus de mon sous-domaine travaille de préférence par branches et secteurs, ne s'intéressant à l'individualisation des agents que dans la perspective du système scolaire au sens large. On peut se demander dans quelle mesure l'extrapolation à la logique d'expert est une généralisation licite.

Il existe, bien sûr, d'autres experts que les économistes. Me restreignant cependant à ce domaine, j'ai pris, à titre de comparaison, et au hasard, le n° 30 d'une revue trimestrielle consacrée à l'éco-développement, et dans laquelle figurait un dossier sur le développement local. Une lecture "manuelle" du texte offre moins de sécurité que les concordances établies mécaniquement. Dans ce numéro, à part dans un texte très particulier sur lequel nous reviendrons, on ne trouve que neuf occurrences du mot "paysan". C'est peu par rapport à ce qu'on attendrait compte tenu du thème. C'est infiniment plus que la fréquence zéro de mon corpus.

Voyons ces neuf occurrences, réparties en trois et six :

.3. "Cette recherche s'est centrée sur les possibilités d'augmenter les rendements agricoles. On s'est appuyé sur les opinions des paysans en cherchant à les intégrer dans les recommandations de changement agro-écologiques que l'on a testés en insistant sur le contrôle de l'érosion. Faute de temps sur le terrain, on a centré l'évaluation économique sur les inputs et l'acceptabilité des mesures proposées par les paysans et par les vulgarisateurs (...). Malgré la rapidité de l'enquête, les paysans et les bureaucrates ont été intéressés par le "paquet" de méthodes écologiques pour la prévention de l'érosion (...)."

.4. "C'est sous la direction d'un anthropologue, le Dr. Gerald Murray, et non d'un forestier spécialiste, qu'a été créé le "projet agro-forestier de Haïti" réalisé avec succès là où tous les projets du même genre avaient échoué. Ce programme avait pour but d'aider Haïti, dont l'environnement est complètement dégradé, dans sa politique de reboisement. Paradoxalement, le programme encourage les à abattre les arbres et à les vendre. 4.000 "paysans" ont planté 1,75 millions d'arbres, avec un faible pourcentage de perte, entre avril et décembre 1982 (...)."

"Murray a étudié, en utilisant les méthodes de l'anthropologue, les sources réelles de revenus des paysans "Il décida qu'un paysan qui voulait participer au projet devait mettre en terre au moins 500 plants et obligatoirement sur son propre sol. Avec un intervalle de deux mètres, 500 arbres ne couvriraient seulement qu'un cinquième d'hectare. Le paysan moyen haïtien possède 1,5 hectare, si bien que les arbres ne priveraient pas le fermier d'une grande superficie de terre (...). Les arbres plantés peuvent être coupés au bout de 4 à 5 ans. Les fermiers étant propriétaires des arbres, et 500 arbres pouvant produire en 4 ans du charbon de bois pour la valeur de 750 dollars US, les fermiers étaient très motivés et ne considéraient pas ces arbres comme une végétation étrangère risquant même de les faire exproprier (...) (Timbergen (Lloyd), Earthscan London et "Apprendre aux paysans à couper les arbres", "Mazingira" Dakar vol. 7 n° 3, 1983 pp. 69-70 (...))."

Toutes les occurrences sont dans des compte-rendus de travaux extérieurs. Pour la citation .4., il est en outre manifeste

que les formulations (dont une partie est directement citée) sont influencées par la discipline voisine de l'anthropologie. Dans la citation .3., l'ouvrage dont il est rendu compte comporte le terme anglais "peasant" dans son titre (on peut penser que la distribution du terme n'est pas le même en français et en anglais, mais qu'en traduction, le terme anglais peut "attirer" le terme français - pas au point cependant de faire passer le terme français pour un anglicisme !).

La citation .3. confirme en partie l'analyse des citations .1. et .2. : il y a récurrence de la "productivité", cette fois sous la forme "rendement". Dans mon corpus, le terme "rendement" ne porte que sur le système scolaire. Son emploi ici serait l'indice d'un simple déplacement de sous-domaine.

Il y a cependant un déplacement notable : la troisième occurrence de la citation .3. place les "paysans" non seulement en position agentive, mais en position d'énonciateurs ou, pour le moins, d'allocutaires du texte rapporté : ils "ont été intéressés". "Paysan" apparaît donc comme le terme utilisé par les économistes pour désigner les agriculteurs traditionnels lorsqu'on les considère comme des interlocuteurs. L'aspect vaguement négatif du terme (ce que certains appellent "connotation") n'est pas annulé pour autant, ainsi qu'en témoigne le rapprochement avec le terme "bureaucrate", qui a rarement une valence positive. "Paysans et bureaucrates" s'opposerait alors à "agriculteurs et responsables administratifs" ; de même peut-on penser que "paysans et vulgarisateurs" s'opposerait sur le même axe à "agriculteurs et techniciens").

Ces deux textes (3 et 4), en même temps qu'ils utilisent le terme habituellement banni de "paysans", et tout en leur gardant leur valence de sous-producteurs à mettre en valeur, rompraient donc la norme du discours économique en s'adressant directement à eux au lieu de ne diriger le discours qu'à l'intention des "bureaucrates". Un passage du texte .3. permet cependant d'être sceptique sur ce point : "faute de temps sur le terrain (sic !) on a centré l'évaluation économique sur les inputs et l'acceptabilité des mesures proposées par les paysans et les vulgarisateurs". En s'éloignant du texte, on peut penser que le problème est que les mesures proposées par

les "vulgarisateurs" tendent à être trop coûteuses en "inputs" et peu "acceptables" par les "paysans". A noter que les "mesures proposées" par les "paysans" ne sont, dans la phrase précédente, que des "opinions", et que pour les "intégrer dans des recommandations", l'expert compétent (qui se place de ce fait au-dessus du simple "vulgarisateur") doit le "chercher". On ne peut sous-entendre avec un paternalisme plus gentil que les propositions des paysans ne valent rien, mais peuvent aider à faire accepter celles des techniciens. Comme le disait un autre texte que nous avons analysé par ailleurs (Achard, 1984), "les projets de développement doivent engager la participation aussi active que possible des paysans concernés".

On peut aussi remarquer, dans le texte .4., que, lorsque l'on passe de la première à la seconde partie du texte, le "paysan" se transforme en "fermier". Les paysans interviennent avant la réalisation du projet : le programme les encourage à abattre les arbres ; on leur apprend à les couper ; ils les plantent ; on étudie (avant le projet) leurs "sources réelles de revenus" ; ils disposent de terre et les arbres ne les priveraient (noter le temps du verbe) pas de terre. Une fois les arbres passés à l'état productif, le "paysan" devient "fermier".

Comme les agriculteurs et autres éleveurs des citations .1. et .2., le paysan des citations .3. et .4. est pris dans l'univers du nombre et de la quantité ("4.000 paysans", "500 arbres", "750 dollars US", "augmenter les rendements agricoles", "évaluation économique", "inputs"). La perspective pédagogique de l'accès à la qualification ("apprendre", "acceptabilité") n'est pas non plus absente.

Malgré le décalage produit, la distribution du terme "paysan" dans les textes .3. et .4. confirme donc sa relative synonymie avec les "traditionnels" et autres "jeunes gens" des textes .1. et .2.. Ce décalage manifeste tout au plus l'écart du vocable à la discipline, qui ne l'y introduit que rarement, par "rafales" et en relation avec un fonctionnement extra disciplinaire, socio-anthropologique et soutenu par une psychologie sociale implicite de la manipulation.

2. Dieu, Empereur et Paysan.

Le discours d'expert, la posture d'expertise sous-tend l'ensemble du discours économique, ainsi que j'ai essayé de le montrer dans d'autres articles (Achard, 1977, 1982, 1984). Il suppose une articulation entre deux temps, et la finalisation de l'un par l'autre : un temps d'examen objectif de la situation, un temps de la prescription. Seul le second de ces temps suppose la visée d'un co-énonciateur, mais cependant le choix du point de vue du premier temps peut être interprété en termes de diagnostic, qui anticipe, à un niveau non énonciatif, les points de l'intervention efficace. Dans les faits, on n'observe pas une séparation des points de vue aussi nette dans le discours que dans son appareil analytique. Ainsi, dans la citation .2., les éléments de diagnostic ("une simple estimation... suffit", "une qualification, et par conséquent, une productivité plus grande", "les moyens de faire accéder") sont pris dans le temps de la prescription par enchassement grammatical, explicite ("on a les moyens") ou implicite (la valeur estimative de "suffit" implique le conseil de réaliser cette "simple estimation"). La subordination du diagnostic à la prescription est ici presque explicite ("une simple estimation, en fonction des objectifs du plan") et suppose une certaine subordination du savoir technique à la légitimité politique.

Or, il se trouve que le hasard du texte complémentaire sur lequel je m'appuie permet de mettre en évidence une valence très particulière du terme "paysan" dans cette articulation. En effet, le premier texte publié dans ce numéro de "Nouvelles de l'Ecodéveloppement" reprend de "larges extraits" du discours d'ouverture du Président Nyerere au séminaire "compost and organic farming methods". Dans ce texte, traduit, il est vrai, de l'anglais -mais publié en français- qui fait quatre pages et demie, nous avons relevé 10 occurrences de "paysans" et 1 occurrence de l'adjectif "paysanne", soit davantage que dans les 55 autres pages du document. Mais cette différence quantitative ne serait qu'anecdotique (on sait bien que les mots arrivent en rafales), sans une spécificité frappante de distribution : 7 occurrences sur les 10 sont sous la forme "nos paysans". Sur ces 7 occurrences, ce syntagme est 4 fois en position sujet, et les quatre fois, dans une proposition non enchassée où le verbe à un mode personnel

est complété par une proposition infinitive dont le "sujet profond" est "nos paysans". Les trois occurrences où le syntagme est en position complément comportent toutes trois un infinitif dont le sujet profond est "nos paysans". Dans deux des trois cas, cet infinitif est dominé par un syntagme verbal dont le sujet est "nous".

Soit sous une forme réduite :

.5. "nos paysans doivent maintenant faire vivre beaucoup plus de personnes"

.6. "nos paysans ne peuvent plus se déplacer"

.7. "nos paysans ont continué à sarcler à la main"

.8. "nos paysans faisaient traditionnellement pousser...."

.9. "Nous avons appris à nos paysans à convoiter aussi ces machines"

.10. "Nous laissons nos paysans continuer comme avant".

La forme de la dernière occurrence est un peu divergente :

.11. "Ce principe de l'assolement est très facile à comprendre pour nos paysans".

Les trois dernières occurrences de "paysan" sont les suivantes :

.12. "Il y a un rapport indien récent (...) qui a révélé les effets néfastes sur la santé des fermiers et de paysans qui ne participent pas eux-mêmes aux bénéfices des nouvelles méthodes (...)"

.13. "Il est maintenant évident -une fois de plus- que les "paysans" savaient mieux faire que les experts"

.14. "L'utilisation du compost, du fumier, de l'assolement et des cultures associées est la réponse aux questions des paysans sur la façon dont ils peuvent augmenter leurs revenus sans devenir indépendants d'un approvisionnement incertain en engrais ou autres inputs coûteux n'existant pas dans leurs villages et leurs fermes."

L'occurrence de l'adjectif "paysanne" précède immédiatement cette dernière citation :

.15. "Rappelons-nous que notre déclaration de politique agricole récemment publiée met fortement l'accent sur l'amélioration de notre agriculture paysanne -augmentation du rendement par acre, et par heure de main d'oeuvre."

La place nous manque pour élaborer le lien entre ces aspects linguistiques et l'interprétation sociologique de ces citations. Pour aller vite, on en retiendra que, si le discours politique intègre le "paysan" (ou, plus exactement "les" paysans, la récurrence obstinée du pluriel confirmant la priorité du quantitatif sur le qualificatif en ce qui les concerne) dans son champ (si j'ose dire) -ce que manifes-

tent avec une particulière évidence le syntagme "agriculture paysanne" et l'insistance sur "nos" paysans- ce fait n'annule pas l'opposition fermier/paysan, particulièrement clair dans l'exemple .12. Le lien du "paysan" au politique se trouve à l'état de trace dans le texte économique lui-même, par l'agentivité plus grande dont ce terme est porteur par rapport à "agriculteur", "éleveur", etc. C'est bien le fonctionnement des mots qui est donc le support du rapport social, et non leur référent, qui n'est pas différent.

D'autre part, l'inclusion du texte politique dans le document économique manifeste bien, et le profond écart énonciatif entre les deux registres, et le rapport indissoluble qui les unit. Mais si le discours politique relève dans un sens de l'interprétation idéologique tri-fonctionnelle (G. Dumézil), le discours économique lui est effectivement hétérogène : s'il se met au service du politique, c'est avec forclusion du pouvoir en tant que tel, et en le soumettant à une logique d'expert supposée rationnelle.

3. *Le Paysan du Danube.*

Ce qui n'apparaît pas au premier regard, dans une telle liste d'occurrences, c'est le caractère contextuel du sens d'un terme comme "paysan", c'est-à-dire son lien avec une formation culturelle d'origine, et le coup de force qui s'exerce sur une société lorsqu'on désigne par le terme "paysan" une fonction sociale qui fait sens dans notre organisation idéologico-politique et, d'une certaine façon dans nos conceptualisations économiques, mais non nécessairement en Inde, en Tanzanie ou au Pérou. Ou, plus exactement, qui y font sens en tant que partie du processus par lequel les colonisés ou anciens colonisés sont pris dans les rapports sociaux du colonisateur.

Si le paysan le plus célèbre en France est celui du Danube, c'est bien que le paysan doit être d'un pays. Certains dictionnaires (p.e. le petit Larousse dans son édition de 1967) définissent ce mot comme "homme de la campagne" alors que d'autres (grand Larousse de la langue française de 1976) donne "personne qui vit à la campagne et tire ses seules ressources d'une activité agricole". Il n'est donc pas évident à ce niveau que le paysan soit toujours pris comme cultivateur. Il n'en reste pas moins que le terme reste marqué par

par l'histoire française et européenne, suppose une nette opposition entre ville et campagne et une agriculture sédentaire. L'allusion littéraire au paysan du Danube évoque aussi le contexte colonial : dans la fable de La Fontaine, c'est un "colonisé" qui s'adresse au Sénat romain. La mythologie du monde paysan est très riche en France, et il serait illusoire de penser que l'usage du terme ne se reporte pas sur les situations exotiques ou universalisantes où on le transporte.

Il serait vain de chercher un terme neutre pour reconstruire autrement cette situation qu'on crée en la parlant : ce qui se passe autour du terme paysan est lié à la dynamique de mise en place de rapports sociaux dits "modernes" partout dans le cependant on peut soupçonner que les personnes concernées ne pensent pas les rapports sociaux dans lesquels ils sont pris dans ces termes, pour eux exogènes. A ce titre, il ne peut y avoir de logique "paysanne" que là où la tradition lui donne un ancrage.

Le renvoi dans le passé du "paysan" en France, qui s'oppose à l'agriculteur strictement repéré en termes d'activité professionnelle, travaille l'emploi du terme en contexte colonial (ou, si l'on préfère, néo -ou post-), en faisant du paysan la base politique du citoyen (assurant l'ancrage de l'Etat sur son territoire) tout en le cantonnant, comme rôle socio-anthropologique, à la marge de l'économique, où commence la modernisation. S'il a parfois raison contre celle-ci (citation 13), c'est au passé (il est maintenant évident qu'il savait mieux que l'expert) et au profit des experts présents qui restent ceux qui peuvent savoir s'ils ont raison ou tort. Le savoir "paysan", ou "traditionnel" est, pour l'économiste comme pour le politique, un savoir en quelque sorte naturel, extérieur au sujet universel, qui peut avoir ses raisons, voire avoir raison, mais le "paysan" n'a que des "opinions". C'est dire que la logique paysanne n'est pas prise en compte, mais que des énoncés isolés en sont extraits pour être reformulés dans la logique d'expert.

Il est clair que cette démarche conjointe et complémentaire du savant et du politique n'assure nullement son articulation avec la sociologie propre de ceux que la sphère moderne s'approprie : leurs mots, leur logique interne sont ignorés, seul un "contenu" reformulé en est retenu. Si ce "contenu" qui leur est renvoyé comme

émanant d'eux, ils le reprennent dans ses formes planifiées, ce sera alors comme "fermiers" (cf. citation 12).

Les mots ne sont pas des classificateurs neutres et extérieurs, ils sont formés de rapports sociaux. Leur emploi en situation décalée a des effets qui anticipent sur la réalité et contribue à la créer. Comment les "paysans" africains, indiens de l'est ou de l'ouest et autres haïtiens s'approprient ou décalent ce discours dans lequel ils sont pris de l'extérieur est un autre problème, sur lequel nos textes ne nous renseignent pas. Pour le savoir, il reste, pour ceux que cela intéresse, à aller les écouter vraiment, sans l'objectif parasite de vouloir insérer leur parole dans une visée (que celle-ci soit développementiste, folkloriste ou révolutionnaire).

NOTES

(1) Cette constatation basée sur l'intuition ne dérive cependant pas directement d'une propriété linguistique simple : on pourrait avoir une opposition "paysan traditionnel/exploitant agricole moderne". On peut simplement dire, ici, que l'interprétation distributive ne s'impose que pour les termes de l'énumération dont l'interprétation ne renvoie pas implicitement au dit secteur. L'interprétation de "traditionnel" en terme de "secteur" s'appuie sur le contexte des deux occurrences de "traditionnel" dans le corpus, et indirectement sur les deux occurrences de "traditionnelles" ("activités traditionnelles").

(2) Il y a ici un phénomène de concordance comme le montre la paraphrase étagée : "la mise en place des CER offrirait..." ; "la mise en place des CER offrira" ; "les CER offrent". L'écart "expert/politique" n'est porté que par l'irréel, non par le "futur".

BIBLIOGRAPHIE

- ACHARD Pierre, CHAUVENET Antoinette, LAGE Elisabeth, LENTIN Françoise, NEVE Patricia, VIGNAUX Georges, *Discours biologique et ordre social*, Seuil, Paris, 1977
- ACHARD Pierre, "Sociologie du développement" ou sociologie du "développement", *Tiers-Monde*, Tome XXIII, n° 90, avril-juin 1982
- ACHARD Pierre, "Le développement ou l'école des nations", *Tiers-Monde*, Tome XXV, n° 100, octobre-décembre 1984, pp. 843-854